

## KORA'H (en Israël) CHLA'H LÉKHA (en diaspora)

www.OVDHM.com - info@ovdham.com - Israël 054.841.88.36 - France 01.77.47.66.22

### Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

« ... Car toute la communauté, tous sont saints, et Hachem est au milieu d'eux, et pourquoi vous élèveriez-vous sur l'assemblée de Hachem ? » Bamidbar (16 ; 3)

Au travers de ces mots, Kora'h et ses compagnons ont voulu signifier à Moché et Aharon qu'ils ne leur étaient en rien supérieurs, qu'ils avaient tous entendu la voix de Hachem sur le Mont Sinaï, et que tous les Juifs étaient donc à ce titre des prophètes et des égaux, sans aucun besoin d'un dirigeant quelconque. En quelque sorte, **Kora'h et ses compagnons ont tenté de diviser la communauté, que chacun fasse « bande à part », que chacun soit son propre guide !** Kora'h ne revendiquait pas spécialement le pouvoir. Il voulait plutôt le briser. Il voyait la force qui réside en chaque Juif, pouvant lui permettre de devenir indépendant et dirigeant d'une communauté. Aujourd'hui nous retrouvons des « mini-Kora'h » un peu partout autour de nous, au sein de nos communautés, et même en nous-mêmes. **Le Kora'h des temps modernes est « internet », l'étude de la Torah sur écran.**

Suite p2

### PARACHAT KORA'H RABBIN OU RAVIN?



### Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

### PARACHAT CHLA'H LÉKHA PEUT-ON PRIER POUR QUE SON AMI FASSE TÉCHOUVA?

Cette semaine notre Paracha est très riche en événements. C'est l'envoi en Erets des 12 explorateurs, leur retour avec des mauvaises paroles sur la terre d'Israël et finalement leur punition ainsi que celle du Clall Israël. Le verset dit qu'il s'agissait en fait de Princes de tribus d'Israël, donc de gens très importants pour la communauté. **Yéhochoua** (le fidèle élève de Moshé notre maître et par la suite deviendra le guide du Clall Israël) est aussi envoyé avec le groupe des explorateurs pour la tribu d'Ephraïm. Et on voit que **Moshé notre Maître a prié pour lui afin qu'il ne trébuche pas dans sa mission.** En effet le verset dit qu'au départ il s'appelait Yochoua et **Moshé par sa prière lui a rajouté Yéhochoua qui veut dire 'qu'Hachem te sauve (de la faute)'**.

Une question est posée d'après le commentaire du Maharcha sur le Talmud. En effet dans la Guémara Béra'hot 10a est rapporté que dans l'entourage de Rabi Méir vivaient des mauvais gens qui lui voulaient du mal. **La situation était tellement critique qu'il a commencé à prier pour qu'ils meurent!** C'est alors que sa femme, Brouria, et venu lui dire que le Psaume du Roi David énonce « Que meure le Pêché sur terre... » c'est-à-dire que **David prie pour qu'il n'y ait plus de fautes mais ne prie pas pour que meurent les impies!** Donc il ne fallait pas prier pour la mort des pécheurs. Finalement **Rabi Méir se rangea à l'avis de sa femme et pria pour que les fautes fassent Téchouva... et la Guémara dit qu'ils s'amendèrent !** Fin de la Guémara.

Dessus, le commentaire fondamental qu'est le Maharcha pose une superbe question : voilà que la Guémara énonce explicitement par ailleurs (Béra'hot 33:) que « **TOUT est dans la Main du Ciel SAUF la crainte du Ciel** ». C'est-à-dire que tous les événements qui surviennent à l'homme au cours de sa vie sont voulus dans les Cieux. Cependant il existe une chose qui reste entièrement dans le libre arbitre de l'homme: c'est sa décision de faire le bien ou non! Donc le Maharcha reste en Question sur cette Guémara de Béra'hot qui énonce clairement que

**l'homme peut influencer son prochain pour qu'il fasse Téchouva!** Soit dit en passant le Maharcha est d'accord que l'homme peut prier pour LUI-MEME afin qu'il ait de la réussite spirituelle: cela fait partie de la Crainte du Ciel qui est dans sa main! La question qu'il garde c'est de savoir **comment est-il possible que l'homme influence positivement son prochain dans le domaine spirituel?**

Le livre Motsé Challal Rav sur la Paracha rapporte la réponse du Rav Eidil Zatsal qui dit qu'**une prière a un impact sur le fauteur quand celui-ci ne faute pas de sa propre volonté.** Quelquefois l'homme faute parce qu'il y a des facteurs externes qui l'amènent à fauter. Par exemple le contexte du travail et des amis ou encore la grande pauvreté qui peut l'amener au vol! Toutes ces fautes ne sont pas une volonté propre du fauteur mais l'homme 'subit' ces circonstances et finalement est entraîné à fauter! Donc la Téfila (prière) aura un impact pour que les Cieux ne placent pas de telles circonstances devant son ami. C'est de la même manière que l'on peut expliquer la prière de Moshé Rabénou qui a demandé d'écarter de Yéhochoua les embûches que peut amener l'entourage des autres explorateurs!

Pour conclure on est obligé de vous rapporter le formidable avis du **'Hazon Ich** à la fin de son livre sur Or Ha'haim qui dit explicitement que **la prière a une FORCE d'influencer son prochain !**

C'est que **la prière provient des hommes et non du Ciel!** Et donc même si elle vient influencer mon prochain ce n'est pas en contradiction avec : « Tout vient du Ciel sauf la Crainte du Ciel! » Car ce sont les hommes qui agissent par la prière et non le ciel. De plus il explique que puisque le Clall Israël est comme un corps unique, la prière de l'un influence l'autre !

**D'après cela les parents pourront continuer à prier pour qu'Hachem transforme le cœur de nos chers enfants afin de Le servir et d'étudier Sa Thora avec assiduité!**

Rav David Gold ☎00 972.390.943.12





Certes, les personnes qui l'alimentent pour diffuser la Torah se mettent au service d'Hachem, mais la façon de s'y prendre est maladroite, voir néfaste.

Aujourd'hui, Baroukh Hachem, le nombre de sites internet et d'applications se multiplie sans cesse, on peut y **étudier de la Guémara, de la Michna, du Moussar... et tout cela, seul, chez soi, sans sortir, sans rencontrer qui que ce soit... sans communauté.** De là peut venir le danger ! Internet risque de nous dissocier peu à peu de la communauté. **Pourquoi sortir étudier, si tout au bout de la souris nous pouvons étudier en solitaire ?**

Une Guémara (Makot 10a) nous enseigne : « Rabbi Yossei bar Hanina a dit : « Quelle est la signification du verset "l'épée sur les solitaires et ils deviendront stupides" ? Cela désigne une épée sur le cou des gens qui sont assis et s'occupent d'étudier la Torah de façon individuelle, et en plus ils deviennent également stupides... » »

Le Maharcha sur cet enseignement, nous explique que **du fait qu'ils étudient seuls, il n'y a personne pour les corriger lorsqu'ils sont dans l'erreur. Et donc, par erreur ils en arrivent à fauter, puisque la loi reste ambiguë à leurs yeux.**

Le Gaon de Vilna ajoute que **si l'étude de la Torah sauve en général du péché et constitue une source de vie et de sagesse, se produira l'inverse pour celui qui étudie seul,** car son étude suspend une épée au-dessus de sa tête, et l'amènera à devenir insensé et à pécher.

Internet existe sans doute uniquement pour permettre aux Juifs d'étudier la Torah et de s'y rapprocher. En quelques clics, je peux écouter sur un smartphone des dizaines d'heures de cours, apprendre à cachériser une cuisine « sans difficultés », étudier « en live » une page de Guémara... extraordinaire, magnifique, splendide !

Certes, **mais tout cela doit être accompagné parallèlement d'une étude plus concrète,** avec un Rav, des élèves... Internet peut éventuellement compléter notre étude, mais **ne nous apprendra pas comment étudier, poser des questions, écouter des réponses,** etc.

De nos jours il existe le plus « grand » des rabbins, celui qui sait répondre à toutes les questions, **Rav Google! Il est fort et très rapide, mais objectivement il ne donne que les réponses que l'on cherche,** soit pour trouver une permission, soit pour coincer l'autre... Il trouvera toujours un "Ravin" de Pétahouchnok qui permettra.

Le Meïri nous dit **qu'une bonne analyse des enseignements de nos Maîtres est difficile sans l'aide d'un compagnon** [de chair et de sang]. Rabbi Yéhouda nous enseigne (Berakhot 63b) que l'on doit former des groupes et nous engager dans l'étude de la Torah, car la Torah ne s'acquiert qu'en l'étudiant en groupes.

**Kora'h a tenté l'individualisme, mais sans succès, car l'essentiel de la force d'un Juif c'est justement qu'il fait partie du Tsibour** [et pas des réseaux sociaux]. Nous sommes un peuple et non des entités séparées derrière des écrans.

Comme nous pouvons le constater dans le mot même en hébreu qui signifie « assemblée » : « Tsibour/ צבור », ses lettres, constituant sa racine, représentent en effet l'ensemble du peuple : "צ"le tsadik - le juste, "ב"le benoni- le moyen, "ר"le racha- le méchant.

La Guémara (Berakhot 6a) nous enseigne que lorsque dix hommes forment un minyan et prient ensemble, la Chékina réside parmi eux. Nous ne nous intéressons pas à la nature de chacun des dix hommes mais au résultat de leur union.

Illustrons cela par un exemple : Si nous recevons une fleur en cadeau, nous allons observer les détails de cette fleur, voir sa beauté ou ses défauts, remarquer si elle est un petit peu fanée... Alors que si l'on nous offre un bouquet

de fleurs, nous admirerons sa beauté dans sa globalité, sans s'arrêter aux détails, sa beauté provenant justement de l'assemblage de plusieurs fleurs réunies aux couleurs variées et aux parfums différents.

Rav Dessler souligne que la plupart de nos Téfilot composées par nos Sages ont été formulées au pluriel, selon le principe énoncé dans la Guémara (Chvouot 39a), que, littéralement : « Tout Israël sont garants l'un de l'autre », ce qui signifie que lorsque nous prions, nous devons le faire pour l'ensemble de la communauté. Nos Téfilot auront alors beaucoup plus de valeur que si nous ne les avions formulées que pour nous-mêmes. D'ailleurs, comme le dit Kora'h, « tous sont saints », en effet chaque juif recèle en lui une étincelle Divine, puis il poursuit : « Hachem Est au milieu d'EUX », c'est-à-dire qu'Il n'est Présent que s'ils sont ensemble.

**Chaque juif, avec ses mérites propres, complète l'autre qui a les siens, ainsi, en nous rassemblant pour l'étude et la prière, nous mériterons de voir la délivrance et le retour à Sion. AMEN.**

Chabat Chalom  
Rav Mordékhai Bismuth



## Savez-vous pourquoi?

Rav Mordékhai Bismuth

## POURQUOI TREMPONS-NOUS LE PAIN DANS LE SEL ?

Le verset dit : « *Tu etoute offrande de ton oblation, tu la saleras et tu n'oublieras pas le sel de l'alliance de ton Dieu sur ton oblation ; sur chacune de tes offrandes, tu offriras du sel.* » (Vayikra 2, 13)

Sur ce verset, Rachi commente qu'une **alliance a été conclue avec le sel lors des six jours de la Création du monde** : Hachem a promis aux eaux d'en bas qu'elles seront présentes sur le Mizbéa'h/autel sous forme de sel et de Nissou'h Hamaïm/libation d'eau lors de la fête de Soukot.

En effet, comme l'explique le Yalkout Yts'hak, le second jour de la Création, lorsque **Hakadoch Baroukh Hou sépara les eaux inférieures des eaux supérieures, les eaux inférieures se lamentèrent** : « *Malheur à nous qui n'avons pas mérité de résider dans les sphères supérieures, à proximité du Créateur !* »

Ces eaux attristées essayèrent tout de même de s'élever pour essayer de résider près de Hakadoch Baroukh Hou, mais Il les contraignit à rester en bas, sur terre.

**Pour les récompenser d'avoir obéi** et ainsi élevé l'honneur du Créateur, Hachem promit aux eaux inférieures qu'elles seraient répandues sur le Mizbéa'h au travers du Nissou'h Hamaïm et **qu'elles participeraient à chaque Korbané par l'intermédiaire du sel.**

Le Yalkout Yts'hak ajoute que l'ange de la mer se plaignit auprès du Tout-Puissant en soulignant la répartition inégale des eaux.

Il présenta l'argument suivant : le monde se divise en trois parties, un tiers habité, un tiers de mer et un tiers de désert. La Torah sera donnée dans le désert et le Beth Hamikdash sera édifié sur une terre habitée.



**Qu'en est-il du tiers marin, qui n'a rien reçu ?**

Hakadoch Baroukh Hou promit alors à l'ange de la mer que les Bnei Israël **ajouteraient du sel de mer sur chacun de leurs Korbanot.**

Le Rama (Or Ha'haïm 167, 5) explique que **c'est une Mitsva d'apporter du sel à table,** car la table est comparée au Mizbéa'h, et la nourriture, au Korbané.

C'est pourquoi, après avoir récité la brakha sur le pain, nous le trempions dans le sel avant de le consommer, de la même façon que les Korbanot étaient salés.

**Mais que signifie ce geste ?**

Tout d'abord, nous pouvons remarquer que les lettres des mots pain en hébreu **” לחם ”** et sel **” מלח ”** sont les mêmes.

Ces deux aliments ont un caractère très particulier. **Le pain a la particularité qu'on ne s'en lasse jamais.** Il accompagne tous nos

repas matin, midi et soir et cela ne nous dérange pas, au contraire. Il prend une place importante sur nos tables.

Ensuite, le sel a cette particularité d'une part **de conserver les aliments et de l'autre de ne jamais se gâter.**

**Pourquoi trempions-nous trois fois le pain dans le sel ?** Ces trois gestes correspondent à trois fois la valeur numérique du nom d'Hachem, **”יהוה”** qui est égale à celle du mot **” לחם ”**.

**Nous montrons ainsi que notre amour pour Hachem est semblable au pain et au sel. Au pain, car il nous accompagne toujours sans que jamais nous ne nous lassions et aussi au sel, car cet amour ne se gâte jamais.**



## Une vie saine selon la Halakha

Rav Yé'hezkel Is'hayek Chlita

# PRENEZ SOIN DE VOTRE SANTÉ!

Il ne s'agit pas seulement d'un « bon conseil ». En tant que Juif croyant, nous devons respecter le commandement: « **Prenez soin de votre santé physique et mentale!** » (Devarim 4, 15). Comme il est écrit dans la Tora, **notre corps n'est pas notre bien privé** ; il nous a été « donné » en caution par le Créateur afin de le servir, et la Tora écrite et la Tora orale, par l'intermédiaire des Sages de toutes les générations - nous sert de notice d'utilisation et nous apprend également à le garder sainement.

Nous en sommes convaincus sans en saisir toutes les conséquences. Pour illustrer mes propos, je me servirai d'un exemple emprunté au 'Hafets 'Haïm.

Voici le témoignage du Rav Pétaïiya ancien élève de la Yéchiva de Radine où vécut le 'Hafets 'Haïm.

« L'amour du 'Hafets 'Haïm pour ceux qui étudiaient la Tora était comme celui d'un père pour son fils. Non content de les rassembler dans un lieu de Tora et de se préoccuper de leur niveau spirituel, il se souciait également de leur situation matérielle avec une grande affection. Je me rappelle que, durant mes études à Radine au début de l'été 5663 (1903), le 'Hafets 'Haïm se rendait régulièrement, chaque lundi et jeudi, à la synagogue dans l'endroit réservé les jours chaumés aux femmes, où nous avions l'habitude d'étudier la pensée juive Moussar avant l'office de Arvit. A ma grande surprise, je l'entendis un jour prononcer ce sermon bien singulier:

**"N'étudiez pas trop! On se doit de préserver son corps pour ne pas s'affaiblir ni tomber malade. Par conséquent, il faut se reposer, se changer les idées et respirer de l'air frais, se promener en fin d'après-midi ou se reposer dans la chambre et, si possible, se baigner dans le fleuve pour renforcer son corps!** Car c'est le mauvais penchant qui vous pousse à une assiduité excessive et à des efforts exagérés, pour affaiblir votre organisme et vous obliger au bout du compte à cesser complètement d'étudier, pour que le profit soit annulé par les pertes et alors tout votre investissement aura été vain."

« Et j'en suis un exemple vivant! poursuit le 'Hafets 'Haïm. Dans ma

jeunesse, j'ai étudié au-dessus de mes forces et ma vue s'est affaiblie au point que **les médecins m'ont ordonné de ne pas consulter un seul livre pendant deux ans!** Eh bien, n'était-ce pas le mauvais penchant qui m'avait incité à cette assiduité excessive? Et si un homme se rend malade à cause de cela, il risque d'abréger sa vie qui devrait durer au moins soixante-dix ans et il sera appelé à rendre des comptes pour sa mort prématurée ! » et il continua à nous parler dans ce style, et sur ce ton pendant une vingtaine de minutes ; tout son sermon portait, ce soir-là sur ce sujet.

**Lorsque vous comparâtes devant le Tribunal céleste, il vous sera peut-être reproché:** « un manque d'années de mise des Téfiline, d'observance du Chabat et d'habitation dans la souca etc. ». Lorsque vous vous demanderez tout étonné: « Comment est-ce possible ? Quand est-ce arrivé? », il vous sera répondu: « **Si vous aviez préservé votre santé, vous auriez vécu plus longtemps et qui sait combien de mitsvot vous auriez pu accomplir pendant ce temps!** » Voyez jusqu'où peut aller la réflexion du Tribunal céleste!



Le Rambam (Hilkhot Dé'ot) a indiqué tout un mode de vie pour rester en bonne santé, car il savait que les maladies ne sont pas des phénomènes soudains, mais l'aboutissement de longues années d'une conduite malsaine, notamment en matière d'alimentation. Examinons cette phrase admirable du Rambam (Hilkhot Dé'ot 4, 20): « **Je suis garant que celui qui se conforme aux règles de conduite que nous avons prescrites ne tombera jamais malade, si bien qu'il atteindra un âge avancé sans avoir besoin d'un médecin jusqu'à son dernier jour; que son corps restera entier et fonctionnera bien toute sa vie** ». Avec votre permission, je voudrais m'étendre un peu - comme il sied à toute parole des Richonim (les Sages du moyen-âge) - sur cette phrase merveilleuse, et surtout sur les trois mots forts: « **JE SUIS GARANT** », qui auraient paru incroyables s'ils n'avaient pas été écrits explicitement.

**Le plus grand cadeau que nous puissions offrir à nos enfants, c'est de rester « des parents en bonne santé ».**

Extrait de l'ouvrage « Une vie saine selon la Halakha » du Rav Yé'hezkel Is'hayek Chlita



## L'anecdote de la semaine

Rav Moché Bénichou

« **Et, s'étant attroupés autour de Moché et d'Aaron** » (16:3)

Une forte clameur se fit entendre au sein du campement d'Israël : **nous voulons la démocratie !** Kora'h est le premier à l'avoir exigée : **"Toute la communauté, tous sont des saints, et au milieu d'eux est le Seigneur; pourquoi donc vous érigez-vous en chefs de l'assemblée du Seigneur ?"** Que Moché se porte candidat face à Kora'h dans le cadre d'élections démocratiques véritables et que le peuple puisse faire entendre sa voix !

La Torah elle-même a fixé des règles de conduite démocratique : si une question est présentée devant les Sages siégeant au Sanhédrin, tous les juges se réunissent pour en débattre. Chaque juge, les anciens comme les jeunes, dispose d'une voix, et si les avis sont partagés on applique la règle de la majorité : "Dans le sens de la majorité, pour faire fléchir la justice" (Chémot 23-3). **Si c'est la démocratie qui prime, quelle était donc l'erreur de Kora'h ?**

L'histoire véridique qui va suivre va éclaircir notre question : dans la ville de Neuychtat vivait un enfant prodige juif âgé de cinq ans environ. Le seigneur de la région entendit parler de cet enfant surdoué et lui ordonna de se présenter seul à son château. Il ordonna à ses domestiques de se cacher dans leurs chambres, et lui-même alla se poster derrière le rideau de la fenêtre de sa chambre pour surveiller l'arrivée imminente de l'enfant dans la cour du château. Il vit alors le petit enfant passer la porte ouverte du château et regarder autour de lui la cour vide. Le front de l'enfant se plissa d'inquiétude, personne ne pouvait lui indiquer où se trouvait le seigneur, l'endroit était désert ! Le tendre enfant dirigea son regard vers l'imposant château et soudain ses yeux s'éclaircirent. Il entra dans le château en courant et en l'espace d'un instant, il toqua à la porte du seigneur... Surpris, le seigneur ouvrit la porte et demanda : **"Comment savais-tu que j'étais là ?"** L'enfant répondit : "J'ai constaté que la cour était déserte et j'ai compris que

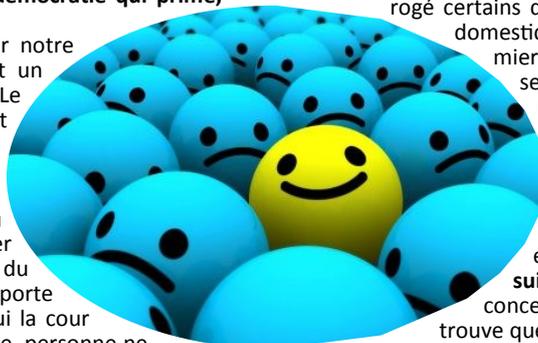
## DOIT-ON SUIVRE L'AVIS DE LA MAJORITÉ?

tous les domestiques avaient reçu l'ordre de se cacher dans leurs chambres. Ensuite, j'ai observé le château et j'ai vu que tous les volets étaient fermés sauf ceux d'une seule chambre. J'en ai alors déduit que vous vous cachiez dans cette chambre derrière le rideau pour m'observer et j'ai su dans quelle pièce vous trouver".

Le seigneur fut convaincu de l'intelligence exceptionnelle de cet enfant et l'idée satanique de le convertir à sa religion lui traversa soudain l'esprit. Il lui dit : **"Pour sûr, tu dois connaître le verset de la Torah qui affirme qu'on doit suivre l'avis de la majorité"...** "Bien sûr", répondit l'enfant. **"Si c'est ainsi, tu dois savoir que nous, les Goyim, sommes plus nombreux que vous, les Juifs. Tu dois donc te convertir !"**

L'enfant sourit et rétorqua : "Mon seigneur, cela ne convient pas à une personne de votre rang de s'exprimer de la sorte. Voyez-vous, si vous n'aviez pas donné l'ordre à vos domestiques de se cacher, j'aurais interrogé certains d'entre eux pour savoir où vous trouver. Trois domestiques m'auraient indiqué de me rendre au premier étage et dix autres au deuxième étage. Je serais alors monté au deuxième étage car, comme le dit le verset, il faut suivre l'avis de la majorité. Cependant, dans la situation présente, je sais pertinemment que vous êtes au deuxième étage; si je sors maintenant dans la cour, et que cinquante personnes me disent que vous êtes au premier étage, vais-je les écouter ?! **Quand je sais, je n'ai pas besoin de suivre la majorité.** Cela s'applique aussi en ce qui concerne la religion. Je sais que la vérité ne se trouve que dans le Judaïsme qui a été transmise par Dieu lui-même à nos ancêtres au Mont Sinaï, alors peu m'importe que le monde entier soit idolâtre".

C'est ainsi que le petit enfant sortit vainqueur de la confrontation avec le grand seigneur. Ce fut là l'erreur de Kora'h. **La démocratie est bonne quand on ne sait pas qui élire. Mais si Dieu lui-même a choisi Moché, il est certain qu'il convenait le mieux pour diriger...**



« **Comment savais-tu que j'étais là ?** » L'enfant répondit : "J'ai constaté que la cour était déserte et j'ai compris que

le monde entier soit idolâtre". C'est ainsi que le petit enfant sortit vainqueur de la confrontation avec le grand seigneur. Ce fut là l'erreur de Kora'h. **La démocratie est bonne quand on ne sait pas qui élire. Mais si Dieu lui-même a choisi Moché, il est certain qu'il convenait le mieux pour diriger...**

Rav Moché Bénichou



## POURQUOI UNE BONNE COMMUNICATION EST TELLEMENT IMPORTANTE ?

**Parce qu'elle** donne une sensation de réussite dans ce qui est le plus essentiel. On se sent responsable, **on sent que l'on s'accomplit**. **Parce que** lorsqu'on passe un moment difficile sur le plan personnel, on a à qui parler dans notre maison, **quelqu'un qui nous soutient** et nous appuie. **Parce que** cela permet de s'ouvrir à l'autre et de partager sincèrement nos secrets et nos ressentiments. Grâce à la communication, **on peut savoir des choses sur l'autre qu'on n'aurait pas su avant**. **Parce qu'une** mauvaise communication engendre la nécessité de fuite. On ne se sent plus à l'aise à la maison et devons donc fuir vers des plaisirs futiles pour trouver de la satisfaction. Cela parfois amène des personnes à faire des choses qu'ils regretteront toute leur vie. **Parce que** cela engendre un bon exemple pour les enfants qui apprendront à communiquer grâce à leurs parents. Dans le cas contraire, il apprendra à ne pas respecter son conjoint et à ne pas être franc avec lui. Toute sa vie l'enfant suivra l'exemple qu'il a reçu et fera comme si tout va bien...



A présent, qu'est-ce qui est essentiel dans une relation pour bien communiquer ?

Je vais vous aider. Nous espérons y trouver du respect, de la **complicité**, de la **joie**, de la **simplicité**, de **l'empathie**, de **l'écoute**, de la **compénétration**, de la **confiance**.

Et si dans la réalité, dans notre maison, on ne ressent pas tous ces sentiments. Que doit-on faire ?

Je développe la problématique. Si nous n'avons pas ce que nous attendons dans une relation, il est évidemment plus difficile de communiquer naturellement. Mais d'un autre côté, il faut quand même communiquer et avancer.

Alors **qu'est-ce qu'on peut faire, et devons faire pour au final créer une relation qui nous permettra de ressentir toutes ces choses** au quotidien ?

La méthode est simple et se divise en quatre points. Quatre manières de communiquer indispensables à la réussite de votre couple. Si vous ne les avez pas et si vous-même ne les utilisez pas, ne vous étonnez pas que votre relation ne soit pas telle que vous l'auriez imaginé. Je vous invite donc cher mari, chère épouse à réfléchir à ces quatre clés de la communication jusqu'à la semaine prochaine ou nous en parlerons concrètement... Chabbat Chalom.

Rav Boukobza ☎054.840.79.77  
✉aaronboukobza@gmail.com



## Une histoire de Moussar

Nos sages nous racontent...

### LA DISPUTE...? NON MERCI



• On demanda un jour au Rav Chlomo Zalman Auerbach *Zatsal* comment il fallait faire pour ne jamais se disputer et il répondit "pour se disputer, **il faut être deux, moi, je n'ai jamais voulu être le deuxième !**"

• Lorsque l'on demanda à un Rav tsadik très avancé en âge son secret de longévité, il répondit "je ne me disputais pas et ne m'arrêtais pas aux petits problèmes de tous les jours". Alors on lui dit "comment avez-vous réussi ?", il répondit "**je n'avais pas le temps de me disputer**"



## Questions en réponses

Rav Avraham Bismuth



### Est-il permis de louer les services d'un magicien ?

Il est interdit de louer les services d'un magicien qui fait des tours de passe ou d'illusions, bien que ce ne soit pas de la sorcellerie, cela est un interdit de la Torah. Cependant on pourrait permettre si le magicien est un non-juif (Rambam Sefer Hamitsvot, Sefer Ha'hinoukh Mitsva 250 Yalkout Yossef 'Houpa Vékidouchine chap.14 paragraphe 15)

### Doit-on faire la bénédiction si la Mézouza est tombée ?

C'est une discussion entre les décisionnaires s'il faut faire la bénédiction ou pas. Comme les avis sont partagés on s'abstiendra de refaire la bénédiction. (Safek Brakhot Léhakef). (Yalkout Yossef Houpa et Kidouchine p. 522)

### Une personne qui a volé étant enfant doit elle rembourser le vol à son propriétaire lorsqu'il atteint sa majorité religieuse (si cela est possible) ?

Un enfant (de moins de 13ans pour un garçon et 12 pour une fille) qui a volé n'est pas obligé de rendre l'objet ou l'argent volé à son propriétaire. Toutefois il est recommandé qu'il donne une certaine somme à la Tsedaka pour se faire pardonner, et se renforcer sur une Mista va de son choix pour se repentir. (Yabia 'Omer vol.8 Simane 6)

### Le soir de Pessa'h avant de tremper le Karpass dans l'eau salée on se lave les mains sans faire la bénédiction, est-ce que cela est spécifique au soir du Seder ou il faut l'effectuer toute l'année ?

L'ablution des mains que nous faisons le soir de Pessa'h avant le Karpass n'est pas une coutume spécifique au soir du Seder mais une Halakha dans le Choulkhan 'Aroukh (simane 158,4) Avant de manger un aliment qui a touché un des sept liquides suivants: l'eau, le lait, le vin, la rosée, le sang, l'huile d'olive et le miel, on devra se laver les mains trois fois comme pour la Nétilat que nous faisons avant de manger du pain.

### Une personne qui monte à la Torah est-elle obligée de lire en même temps que le lecteur ?

Une personne qui monte à la Torah est obligée de lire en même temps que le lecteur et s'il ne le fait pas il est possible qu'il ait récité une bénédiction en vain. C'est pour cela qu'une personne qui ne sait pas lire l'hébreu ne pourra pas monter à la Torah. Si on a fait monter une telle personne, on ne répondra pas Amen à sa bénédiction. (Hazon 'Ovadia Chabbat vol.2)



### Si on n'a pas pu prier 'Arvit de Chabbat (vendredi soir), doit-on faire deux fois la Amida de Cha'harit? ou bien, du fait qu'à Chabbat les Amidot ne se ressemblent pas, devra t-on faire la Amida de 'Arvit en plus de celle de Cha'harit ?

Dans le cas où on n'a pas pu prier 'Arvit, on fera deux fois le lendemain matin, la Amida de Cha'harit de Chabat. Si on s'est trompé et qu'on a fait [le lendemain matin] la Amida de 'Arvit en plus de celle de Cha'harit on sera quitte à posteriori "בדיעבד". Il en est de même dans le cas où on n'a pas pu faire Cha'harit, on fera deux Amidot de Min'ha et on sera quitte à posteriori "בדיעבד" si on n'a fait Cha'harit pour l'une des deux Amidot. (Yabi'a 'Omer vol.5 p.57)

Participez et posez vos questions au Rav Avraham Bismuth par mail ✉ab0583250224@gmail.com

# Opération "MAZAL TOV pour bientôt"! le 26 Sivan

Hilloula de Rabbi Yonathan ben Ouziel  
jour propice de prières pour le zivoug agoune\*

\*pour trouver son/sa conjoint(e)

L'équipe d'OVDHM  
piera pour vous les  
Téfilot et Téhilim  
spécifiques pour l'occasion



Transmettez-nous vos noms ou ceux de vos proches  
avant jeudi 12h00 par mail : [dafchabat@gmail.com](mailto:dafchabat@gmail.com)